



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DU PACIFIQUE: 10-12 JUILLET 2013

La réunion préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID) pour la région du Pacifique s'est tenue à Nadi, aux Fidji, du 10 au 12 juillet 2013. C'était la deuxième des trois réunions préparatoires régionales de la Conférence prévue à Apia, au Samoa, en septembre 2014 (Conférence d'Apia). La réunion visait à : évaluer les progrès accomplis et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (PAB) et de la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre (SMCEM); solliciter le renouvellement de l'engagement politique; identifier les nouveaux défis et les perspectives pour le développement durable des PEID; et recenser les priorités pour le développement durable des PEID à prendre en compte lors de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

Une centaine de délégués ont participé à la réunion de trois jours, notamment des représentants des pays insulaires du Pacifique (PIP) venant des Îles Cook, des Fidji, de Kiribati, de la République des Îles Marshall, des États fédérés de Micronésie, de Nauru, de Nioué, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Îles Salomon, du Timor-Leste, des Tonga, des Tuvalu et de Vanuatu. Les Samoa américaines, les Tokélaou et la Nouvelle-Calédonie ont participé à certaines sessions de la réunion. Les représentants des Grands groupes et le personnel des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales (OIG) ont assisté aux séances publiques et ont participé aux discussions parallèles.

Au terme de la deuxième journée, les Grands groupes et les partenaires du développement ont présenté une déclaration conjointe aux délégués. Des représentants de la jeunesse ont présenté une vidéo et une déclaration séparée. Le troisième jour, les délégués ont examiné les déclarations des partenaires et ont convenu d'intégrer leur contribution au résultat final de la réunion. Un groupe de rédaction a travaillé sur le texte final

au cours de l'après-midi et la réunion a repris à 18h40. Les délégués ont reconnu une version préliminaire comme adoptée. Les délégués ont convenu que le document représenterait la contribution de la région du Pacifique à la Réunion préparatoire interrégionale prévue à la Barbade en août 2013.

Deux manifestations parallèles ont été organisées la veille de la réunion, le 9 juillet 2013. La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

DANS CE NUMÉRO

| | |
|---|----|
| Bref historique des conférences des PEID | 2 |
| Compte-rendu de la réunion | 3 |
| Questions d'organisation | 5 |
| Aperçu des processus et des résultats nationaux, progrès accomplis à ce jour et lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM, et mesures concrètes et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM | 5 |
| Session parallèle du mercredi | 5 |
| Nouveaux défis et perspectives de la région et moyens d'y répondre | 5 |
| Priorités régionales pour le développement durable des PEID | 6 |
| Session parallèle du jeudi | 6 |
| Dialogue interactif avec les grands groupes et toutes les parties prenantes concernées de la région sur leur contribution au processus de mise en œuvre | 7 |
| Séance de clôture | 10 |
| Projet de document final de Nadi émanant de la réunion préparatoire régionale de la troisième Conférence internationale sur les PEID | 11 |
| Brève analyse de la réunion | 14 |
| Réunions à venir | 16 |
| Glossaire | 18 |

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Dan Birchall, Lagipoiva Cherelle Jackson et Delia Paul. Version française: Louison Dumaine-Laulusa - Correctrice: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds principal du *Bulletin* est la Commission Européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut pour les stratégies environnementales mondiales - IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par la Commission européenne, DG de l'environnement Unité E2-Durabilité Global, du commerce et des accords multilatéraux. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie/Institut de la Francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD ni des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

et l'Institut mondial sur la croissance verte ont tenu un séminaire d'une journée sur la croissance verte comme approche pour la réalisation du développement durable; et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont animé une manifestation intitulée « Le développement durable commence par les enfants, les jeunes et les femmes ».

BREF HISTORIQUE DES CONFÉRENCES DES PEID

La vulnérabilité des îles et des littoraux a été reconnue par la 44^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 avec l'adoption de la résolution 44/206 concernant les effets négatifs éventuels de l'élévation du niveau de la mer sur les îles et les zones côtières, en particulier les basses terres côtières. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, a porté le cas particulier des petites îles et des littoraux à l'attention internationale par l'adoption d'Action 21, un programme d'action pour le développement durable. Le chapitre 17 d'Action 21, consacré à la protection des océans, de toutes les mers et des zones côtières comprenait un domaine d'activités sur le développement durable des petites zones insulaires. Action 21 demandait également la tenue d'une conférence mondiale sur le développement durable des PEID.

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID: Créée par la résolution 47/189 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Conférence mondiale des Nations Unies sur le développement durable des PEID s'est tenue à Bridgetown, à la Barbade, du 25 avril au 6 mai 1994. La Conférence a adopté le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des PEID (PAB), un programme en 14 points qui détermine les domaines prioritaires et les mesures spécifiques nécessaires pour relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les PEID. Ces domaines prioritaires sont: les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer; les catastrophes naturelles et écologiques; la gestion des déchets; les ressources côtières et marines; les ressources en eau douce; les ressources foncières; les ressources énergétiques; les ressources touristiques; la diversité biologique; les institutions nationales et les capacités administratives; les institutions régionales et la coopération technique; les transports et les communications; la science et la technologie; et la mise en valeur des ressources humaines. Le PAB a en outre défini des domaines d'intervention intersectoriels, à savoir: le renforcement des capacités; le développement institutionnel aux niveaux national, régional et international; la coopération en matière de transfert de technologies écologiquement rationnelles; la diversification du commerce et de l'économie; et les finances. La Conférence a également adopté la Déclaration de la Barbade, annonce d'une volonté politique à la base des engagements contenus dans le PAB.

La Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) a été chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PAB.

SEAGNU-22: En septembre 1999, la 22^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (SEAGNU 22) a entrepris un examen et une évaluation approfondis de la mise en œuvre du PAB. La session extraordinaire a adopté le document intitulé « État d'avancement et initiatives pour la future mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID », qui identifiait six domaines réclamant une attention urgente: les changements climatiques; les catastrophes naturelles et écologiques et la variabilité du climat; les ressources en eau douce; les ressources côtières et marines; les énergies; et le tourisme. En outre, la session extraordinaire a mis l'accent sur la nécessité de se concentrer sur les moyens de mise en œuvre. La session extraordinaire a également adopté une déclaration dans laquelle les États membres ont, entre autres, réaffirmé les principes encadrant le développement durable et leur engagement en sa faveur, tel que formulé dans Action 21, la Déclaration de la Barbade et le PAB.

SOMMET DU MILLÉNAIRE: En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, tenu à New York, les dirigeants du monde ont adopté la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2 de l'Assemblée générale) et, ce faisant, ont décidé de répondre aux besoins particuliers des PEID par la mise en œuvre rapide et intégrale du PAB et des conclusions de la SEAGNU 22.

SMDD: Le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le SMDD a réaffirmé le cas particulier des PEID en consacrant un chapitre du Plan de mise en œuvre de Johannesburg au développement durable des PEID, chapitre qui a défini un ensemble d'actions prioritaires, a demandé un examen complet et approfondi du PAB en 2004 et a invité l'Assemblée générale à envisager, lors de sa 57^e session, la convocation d'une réunion internationale sur le développement durable des PEID.

AGNU 57: En décembre 2002, la 57^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté la résolution 57/262, selon laquelle l'Assemblée a décidé de convoquer une réunion internationale en 2004 pour entreprendre un examen complet et approfondi de la mise en œuvre du PAB et a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement de Maurice d'accueillir la réunion. L'Assemblée générale a également décidé que l'examen devait se concentrer sur des mesures concrètes et pragmatiques pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB, notamment grâce à la mobilisation de ressources et de l'aide en faveur des PEID.

RÉUNION INTERNATIONALE CHARGÉE D'EXAMINER LA MISE EN ŒUVRE DU PAB: La Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID a eu lieu du 10 au 14 janvier 2005, à Port-Louis, à Maurice. Les séances plénières se sont réunies autour des thèmes suivants: les vulnérabilités environnementales des PEID; les difficultés particulières auxquelles se heurtent les PEID dans les domaines du commerce et du développement économique; le rôle de la culture dans le développement durable des PEID; la réponse aux nouvelles tendances et aux enjeux sociaux liés au développement durable des PEID; et le développement de la capacité de résistance dans les PEID. La consultation de haut niveau a porté

sur l' « Examen approfondi de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID ». À l'issue de la réunion, les délégués ont adopté la Déclaration de Maurice et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID (SMCEM).

SMCEM+5: La Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (SMCEM+5) s'est tenue les 24 et 25 septembre 2010 au siège des Nations Unies à New York. Les délégués ont participé à deux tables rondes multipartites qui ont porté sur la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des PEID et sur le renforcement de l'appui de la communauté internationale aux PEID, et à un dialogue interactif sur les perspectives transrégionales relatives aux enjeux et aux priorités communes pour l'avenir. Le principal résultat de cette réunion a été une déclaration politique élaborant des engagements nouveaux et renouvelés pour la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM.

RIO+20: La troisième et dernière réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20), les consultations informelles pré-conférence organisées par le pays hôte, et la CNUDD se sont tenues l'une à la suite de l'autre, à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. Les délégations gouvernementales ont conclu les négociations par le document final de la conférence, intitulé *L'avenir que nous voulons*. Les paragraphes 178 à 180 réaffirment que les PEID sont un cas à part en matière de développement durable en raison de leurs vulnérabilités uniques et particulières, notamment leur petite taille, leur isolement, l'insuffisance de leurs ressources et de leurs exportations ainsi que leur vulnérabilité face aux problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle mondiale et aux chocs économiques externes, notamment face aux répercussions des changements climatiques et aux catastrophes naturelles. *L'avenir que nous voulons* a également demandé la tenue, en 2014, d'une troisième conférence internationale sur les PEID s'appuyant sur le PAB et la SMCEM.

AGNU 67: La Résolution 67/207, portant sur le suivi et l'application de la SMCEM, a mis en place les modalités de la Conférence internationale de 2014 sur les petits États insulaires en développement, a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement du Samoa d'accueillir la conférence, et a appelé la conférence: à évaluer les progrès accomplis à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM; s'efforcer d'amener les pays à s'engager de nouveau à répondre aux besoins spécifiques et aux vulnérabilités des PEID, en se concentrant sur des mesures concrètes et pragmatiques; à identifier les nouveaux défis et les perspectives pour le développement durable des PEID; et à recenser les priorités des PEID pour en tenir compte, si nécessaire, lors de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

L'Assemblée générale a décidé qu'en 2013, il y aurait une réunion préparatoire régionale dans chacune des trois régions des PEID, ainsi qu'une réunion préparatoire interrégionale pour l'ensemble des PEID afin de définir et d'élaborer des contributions à la conférence. La 6^e session de l'Assemblée

générale déterminera les modalités du processus préparatoire intergouvernemental des Nations Unies, qui commencera début 2014.

RÉUNION PRÉPARATOIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT POUR LES CARAÏBES:

La réunion était la première d'une série de trois manifestations régionales organisées en préparation de la conférence mondiale. La réunion, qui s'est tenue du 2 au 4 juillet 2013 à Kingston, en Jamaïque, a publié un document de 44 paragraphes (le « Résultat de Kingston ») qui réaffirme les engagements antérieurs, notamment le PAB, la SMCEM et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Le Résultat de Kingston a déterminé les entraves à la réalisation du développement durable des PEID, notamment: le manque de volonté politique de la part de la plupart des pays développés concernant le respect de leurs engagements; la vulnérabilité des PEID aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles ainsi que les répercussions qui y sont associées sur l'industrie du tourisme; et le classement de nombreux PEID du Pacifique parmi les pays à revenu intermédiaire à élevé, ce qui leur interdit l'accès à certaines sources d'aide au développement. Le document a réclamé de nouvelles ressources financières, supplémentaires et prévisibles, pour le développement durable, notamment des mécanismes de financement régionaux appropriés. Il a mis l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes, les défis et les opportunités liés à la migration et les mécanismes internationaux relatifs au climat tels que le Fonds vert pour le climat et le Centre et Réseau des technologies climatiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Parmi les autres questions abordées figurent, entre autres: l'autonomisation des communautés, la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional et national, une approche de l'élimination de la pauvreté axée sur l'être humain, le renforcement des systèmes de santé et l'allègement de la dette pour les petits pays endettés à revenu intermédiaire.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Le matin du mercredi 10 juillet, le Secrétariat du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies a accueilli les participants et a présenté les conférenciers invités. Amena Yauvoli, Secrétaire permanent des Fidji chargé des affaires étrangères et de la coopération internationale, a présidé la réunion.

Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la troisième Conférence sur les petits États insulaires en développement, a souligné l'importance de la réunion pour que les PIP échangent leurs vues et examinent les priorités et les perspectives régionales en vue de la Conférence d'Apia. Il a mis l'accent sur la nécessité d'une position du Pacifique pour guider la région et a assuré les délégués de l'appui du système des Nations Unies au programme des PEID.

La présidente de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), Marlene Moses, de Nauru, a exhorté les PEID du Pacifique à s'exprimer franchement, en accord avec leur caractère indépendant. Elle a demandé des feuilles de route claires et ciblées, axées sur des objectifs réalisables. Elle a déclaré que la région du Pacifique doit passer du renforcement

des capacités au renforcement institutionnel, en s'appuyant sur des projets convaincants et bien conçus qui démontrent la force de la région. Évoquant l'accent mis sur « l'économie bleue » par les dirigeants du Pacifique à Rio+20, elle a rappelé aux délégués le besoin de solidarité régionale pour un résultat abouti à la fin de la réunion.

John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, Président élu de l'Assemblée générale des Nations Unies, a assuré qu'il soutenait pleinement le processus préparatoire et la Conférence d'Apia. Il a fait observer que les préparatifs de la conférence coïncident avec le processus de définition du programme de développement pour l'après-2015, soulignant la possibilité de s'assurer que les PEID reçoivent une attention spéciale. Il a mis l'accent sur les besoins en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques, d'analyse de la vulnérabilité, de filets de sécurité sociale et d'optimisation des bénéfices de l'industrie du tourisme.

Ashe a présenté les thèmes prioritaires qui seront examinés au cours de la 68^e session de l'Assemblée générale par le biais de manifestations spéciales et de débats, notamment: le rôle des femmes, des jeunes et de la société civile; les droits de l'homme et l'état de droit; la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire; les technologies de l'information et des communications (TIC) pour le développement; le rôle des partenariats pour garantir des sociétés stables et pacifiques; et l'eau et l'assainissement. Il a souligné que ni le PAB, ni la SMCEM, ni les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne suffiront à eux seuls à réaliser le développement durable, et il a mis l'accent sur le besoin de conditions favorables.

Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre des Fidji, a exhorté les participants à se montrer audacieux lors des débats en vue de l'élaboration d'une position concise. Il a souligné que les PEID du Pacifique doivent veiller à ce que leurs idées soient adoptées au niveau international et il a encouragé les délégués à proposer des solutions concrètes et abordables aux problèmes auxquels la région est confrontée. Il a insisté sur la nécessité de la bonne gouvernance, d'institutions renforcées et de cadres régionaux pour parvenir à des résultats réalisables en matière de développement durable. Au sujet des changements climatiques, le Premier Ministre a demandé aux pays grands émetteurs de carbone d'assumer le coût des impacts des changements climatiques dans le Pacifique, mentionnant l'achat par Kiribati de 6 000 acres de terrain aux Fidji en prévision des déplacements dus aux changements climatiques. Il a exhorté les pays fortement pollués à prendre en compte de tels cas et à travailler à des mesures correctives au plus vite.

Après une séance de photos pour les délégués le mercredi matin, Shun-ichi Murata, de la CESAP, a présenté un rapport de synthèse sur les informations recueillies lors des consultations régionales. Il a mentionné que: les vues des pays du Pacifique ne se sont pas écartées des thèmes principaux des débats mondiaux sur le développement durable, qui ont souligné que « personne ne doit être oublié », que la croissance doit profiter à tous, que les gouvernements et les institutions doivent être responsables, transparents, honnêtes et répondre aux besoins des citoyens, et que les partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé doivent être renouvelés et consolidés.

Iosefa Maiava, du Centre de la CESAP pour le Pacifique, a présenté un rapport de synthèse régional, établi, a-t-il spécifié, à partir des rapports d'évaluation nationaux de 14 PEID du Pacifique. Il a mis l'accent sur le rôle de premier plan des nations du Pacifique en matière de parcs marins et de conservation marine et dans le programme mondial sur les océans. Maiava a indiqué que le rapport définit trois ensembles d'objectifs: la réponse aux incidences des changements climatiques, en particulier l'acidification de l'océan et les catastrophes; les facteurs habilitants essentiels, notamment la bonne gouvernance et la gestion économique durable; et les moyens de mise en œuvre (MMCE), notamment les partenariats pour le développement, le financement du développement et la coopération triangulaire. Il a insisté sur les nouveaux enjeux importants pour les pays du Pacifique, notamment: la santé et les maladies non transmissibles (MNT); l'intégration sociale, en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées; les pressions démographiques; les TIC; et les transports. Il a signalé le souhait des pays de voir des améliorations dans la direction et de réinvestir dans le capital humain, ainsi que les propos et les perspectives « relativement nouveaux » issus des rapports d'évaluation nationaux, qui mentionnent la violence à l'encontre des femmes, les MNT, le coût économique de la dépendance aux combustibles fossiles, la valeur économique des écosystèmes et les répercussions et causes économiques des changements climatiques, certains pays ayant également mentionné l'économie verte comme instrument de transformation. Au sujet des MMCE, il a annoncé que les pays ont souligné la nécessité de concrétiser les objectifs de l'aide publique au développement (APD) et le financement de l'action climatique et la nécessité de rendre les MMCE « plus transformateurs ». Il a fait observer que le transfert des technologies peut susciter de nouveaux défis environnementaux, tels que les batteries qui accompagnent les panneaux solaires, soulignant que les pays ont besoin d'aide pour clarifier ce qui est adapté et pertinent. Au sujet du renforcement et du transfert de capacités, il a suggéré que quelques-uns des PIP les plus petits nécessitent un « supplément » de capacités en sus de leur renforcement.

Maiava a mis l'accent sur le besoin de priorités nationales pour étoffer la position régionale et il a incité les États membres à tenir des débats ouverts sur les responsabilités, les responsabilisations et les risques partagés.

Le Président a remercié la CESAP pour le rapport et a encouragé la tenue de discussions interactives, ouvertes et franches qui s'appuient sur le rapport de synthèse comme un guide pour les débats.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a réaffirmé la nécessité de tenir compte des OMD lors de l'examen des questions préliminaires liées aux objectifs de développement durable (ODD).

Le Samoa, soutenu par les Îles Cook, a rappelé aux délégués que les approches et les cadres nationaux doivent être respectés.

Murata a rappelé aux délégués que l'accélération des OMD est une étape importante pour le Pacifique, tandis que la région se concentre également sur les mesures de transition à partir de 2014.

Nikhil Seth, du DAES des Nations Unies, a fait remarquer que les termes « programme transformateur et ambitieux » ont été utilisés tout au long de l'histoire des conventions environnementales et du programme de développement. Il a déclaré que des processus multilatéraux distincts ont abordé les questions interdépendantes appartenant aux domaines du dénuement humain, de l'environnement physique et des limites de la planète. Il a appelé les délégués à se concentrer sur la fusion des questions, la cohérence et la mise en œuvre.

QUESTIONS D'ORGANISATION

Le mercredi matin, le Président Yauvoli a informé les délégués que cinq sessions de la réunion se dérouleraient à huis clos et que pour les autres participants, des discussions parallèles seraient organisées, au cours desquelles ils seraient tenus au courant de la progression des débats. Il a présenté l'ordre du jour de la réunion, qui a ensuite été adopté.

Le mercredi après-midi, les membres des PEID du Pacifique se sont réunis en séance privée afin d'examiner le statut des observateurs. Ils ont convenu qu'en tant que Secrétaire général de la Conférence d'Apia de 2014, le Secrétaire général adjoint Wu Hongbo pourrait observer les discussions à huis clos entre les Parties, tandis qu'il serait demandé aux autres représentants des organes des Nations Unies, des États observateurs, des organisations non gouvernementales (ONG) et des Grands groupes d'assister aux séances publiques parallèles.

Les consultations à huis clos se sont poursuivies le jeudi matin et durant une partie de l'après-midi.

APERÇU DES PROCESSUS ET DES RÉSULTATS NATIONAUX, PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR ET LACUNES À COMBLER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMÆM, ET MESURES CONCRÈTES ET PRAGMATIQUES POUR LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAB ET DE LA SMÆM

Le matin et l'après-midi du mercredi, les membres des PEID du Pacifique ont participé à trois séances privées. Ils ont constitué un comité de rédaction chargé de travailler sur un document final et ont entrepris de recenser les questions à examiner, s'arrêtant longuement sur la place des changements climatiques dans le programme du développement durable.

Ils ont débattu de la nécessité d'une action urgente concernant les changements climatiques, notamment de mesures qui abordent les phénomènes à évolution lente tels que la sécheresse ainsi que les phénomènes catastrophiques et l'évolution des régimes météorologiques. Les délégués ont indiqué que la méthodologie actuelle sous-estime l'étendue des pertes et des dommages et ils ont souligné la nécessité de se doter de meilleures mesures d'évaluation et de renforcer les capacités nationales chargées de mener de telles évaluations. Ils ont débattu des aspects sécuritaires des changements climatiques, notamment de la menace pour la souveraineté des pays. Ils ont fait remarquer que la réinstallation forcée influera sur l'identité et le bien-être des peuples du Pacifique, soulignant que ceux qui sont contraints de quitter leur foyer doivent pouvoir migrer dans la dignité.

De nombreux délégués ont estimé que l'action au titre de la CCNUCC a été trop lente et que des objectifs ambitieux pour la période pré-2020 devraient être proposés. Au sujet du

financement de la lutte contre les changements climatiques, ils ont examiné les responsabilités mutuelles des partenaires du développement et des pays touchés par les changements climatiques. Ils ont déclaré que les partenaires devraient veiller à ce qu'un soutien aux pays soit disponible et que les systèmes d'accès au financement ne soient pas trop complexes, tandis que les pays devraient définir leurs priorités nationales et veiller à ce qu'elles abordent et régissent les besoins en matière de capacités. Ils ont discuté de la conduite d'examen des dépenses publiques et des institutions liées au climat (EDPIC) et de la possibilité de créer un fonds d'affectation spéciale pour l'adaptation aux changements climatiques destiné aux PEID.

SESSION PARALLÈLE DU MERCREDI

Le mercredi après-midi, les Grands groupes et les partenaires du développement ont examiné le rapport de synthèse régional. Les participants ont mis l'accent sur des questions comprenant entre autres: le besoin de partenariats renforcés qui incluent les jeunes, les organisations de la société civile (OSC), les OIG et le secteur privé; la résistance à une approche « à modèle unique » pour l'ensemble des PEID du Pacifique; la prise en compte des priorités nationales; et l'engagement pour qu'une approche d'intégration soit adoptée concernant les questions abordées dans les rapports nationaux. Réclamant des solutions concrètes, ils ont proposé que plusieurs éléments soient mis en exergue dans le résultat de la réunion, notamment les changements climatiques, la santé, les océans, les droits des peuples autochtones, et des partenariats renforcés pour le développement.

NOUVEAUX DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA RÉGION ET MOYENS D'Y RÉPONDRE

Le jeudi matin, les États membres ont continué à se réunir en séances privées. Ils ont conclu le débat de la veille sur les changements climatiques en abordant l'amendement au Protocole de Montréal proposé sur les hydrofluorocarbones (HFC) et sa mise en œuvre progressive. Ils ont examiné les questions de santé, y compris les progrès accomplis vers la réalisation des OMD et les lacunes à combler. Les délégués ont indiqué que tandis que les maladies transmissibles, notamment le VIH/sida, demeurent un problème, les MNT telles que le diabète et l'hypertension sont un problème croissant dans l'ensemble du Pacifique. Ils ont insisté sur le besoin de données et de suivi appropriés, de partage des connaissances sur le cancer et de mise en œuvre de programmes de santé durables qui traitent notamment de la santé infantile et des handicaps.

Au sujet de l'intégration sociale, ils ont discuté de la culture comme catalyseur et moteur du développement social et ont reconnu l'impact social des changements climatiques, en particulier pour les femmes et les enfants. Ils ont également examiné les liens entre la biodiversité et la culture. Ils ont souligné que le développement durable doit être fondé sur les droits, évoquant l'importance de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention relative aux droits de l'enfant (CNUDE) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH). Ils ont demandé que l'attention porte en particulier sur les engagements et les partenariats.

PRIORITÉS RÉGIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEID, NOTAMMENT POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR L'APRÈS-2015

Au cours de la séance privée du jeudi matin, les délégués ont étudié un tableau de priorités que les États membres avaient préalablement inventoriées et qui figuraient dans le rapport de synthèse régional. Les questions débattues ont inclus la santé, l'intégration sociale, les infrastructures, notamment l'urbanisation et la gestion des déchets, les énergies, les océans et la gestion et la protection durables des ressources.

Au sujet de la santé, les délégués ont admis que bien que des progrès ont été accomplis vers la réalisation des OMD relatifs à la santé, il reste encore beaucoup à faire. Ils ont indiqué que les MNT telles que les maladies cardiaques, les cancers et le diabète provoquent jusqu'à 75% des décès dans la région, et que trois adultes sur quatre sont obèses et quatre sur cinq fument.

Au sujet de l'intégration sociale, ils ont déclaré que le PAB et la SMCEM n'ont pas bien saisi les incidences sociales et que des objectifs et des indicateurs clairs sont nécessaires pour faire le lien avec le développement social. Ils ont mentionné en particulier le rôle de la culture en tant que moteur et catalyseur du développement durable, en particulier en matière de préservation de la biodiversité. Les délégués ont débattu de l'appui à la Stratégie culturelle régionale du Pacifique, intitulée « Investir dans les cultures océaniques 2010-2020 », qui a été approuvée par la région Pacifique en tant que base pour l'intégration de la culture aux stratégies de développement durable.

Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le suivi et l'évaluation des effets des changements climatiques sur les infrastructures. Les délégués ont soutenu qu'il est nécessaire de plaider en faveur de la création d'infrastructures, en tenant compte des éléments humains et de l'équité du développement, pour servir les communautés les plus petites et isolées. Ils ont affirmé que les TIC et les systèmes de transport ne doivent pas être perçus uniquement comme des facteurs de développement économique puisque le rapprochement des personnes est également nécessaire au développement social.

Au sujet des énergies, ils ont mentionné la Feuille de route des Tonga pour l'énergie comme un exemple de la planification nationale et de l'engagement nécessaires pour réaliser des progrès et le Forum caribéen sur les énergies renouvelables de la Barbade comme une manière de sensibiliser aux énergies renouvelables et de susciter un engagement politique. Ils ont toutefois indiqué que tous les pays du Pacifique n'établiront pas un réseau électrique complet et que les projets en matière d'énergies, notamment l'électrification des zones rurales, devraient s'appuyer sur les situations nationales.

Au sujet de la gestion durable des ressources, ils ont examiné les menaces pesant sur les populations de thons, notamment la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), la surcapitalisation des flottes de pêche, l'application insuffisante des réglementations, la gestion inefficace des ressources et des espèces associées et la pollution marine. Ils ont fait observer que les changements climatiques demeurent

une menace globale pour la productivité et la distribution des ressources biologiques. D'autres menaces, telles que la pression démographique exercée sur des ressources limitées et des écosystèmes fragiles, ont également été examinées.

SESSION PARALLÈLE DU JEUDI

Tandis que les membres des PEID du Pacifique se réunissaient le jeudi matin, les ambassadeurs Robert Aisi, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sofia Borges, du Timor-Leste, et Marlene Moses, de Nauru, ont informé les Grands groupes et les partenaires du développement des progrès réalisés lors des séances privées du mercredi après-midi. Aisi a mis l'accent sur le souhait des États membres d'engager un « dialogue de fond » à la réunion préparatoire interrégionale de la Barbade grâce à la présentation d'une position ferme et cohérente de la région Pacifique. En réponse aux préoccupations des Grands groupes concernant l'accès à la réunion, Borges a déclaré que les pays devaient clarifier leurs propres positions et régler leurs différends avant de discuter avec les partenaires du développement. Elle a souligné que les États membres avaient discuté de la primauté des changements climatiques dans l'ordre du jour de la Conférence d'Apia. Moses a mis l'accent sur le fait que les changements climatiques devraient apparaître dans d'autres processus, outre la CCNUCC, et qu'ils devraient être perçus comme un problème sécuritaire pour le Pacifique, déclarant que « les changements climatiques, la sécurité et le développement durable sont une seule et même chose ».

Les Grands groupes et les partenaires du développement ont ensuite examiné les thèmes et les stratégies pour les déclarations sur la mise en œuvre et les partenariats, en préparation des dialogues interactifs du jeudi après-midi.

Murata a présidé le débat des Grands groupes et a fait circuler un tableau de priorités fondé sur le rapport de synthèse régional. Les priorités recensées étaient: les changements climatiques; la santé, en particulier les MNT; l'intégration sociale; les infrastructures et l'urbanisation, y compris l'eau, les énergies, les TIC et les transports; et la gestion durable des ressources, y compris les océans et les pêches, la sécurité alimentaire, les terres, l'agriculture, les forêts, le tourisme et la biodiversité. Le tableau recense également des « catalyseurs » qui sont des ensembles de conditions habilitantes présentés sous les titres de gouvernance, gestion économique durable et sans exclusion, et MME et partenariats.

Coral Pasisi, du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (SFIP) a suggéré que les partenaires proposent des stratégies de réponse au prochain rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui devrait annoncer une aggravation de la progression du réchauffement climatique mondial.

Denny Lewis-Bynoe, du Secrétariat du Commonwealth, a déclaré que le document final ne devrait pas être une « liste de desiderata » mais comporter des objectifs réalisables.

S'exprimant au nom de la jeunesse, Jean Choi, de l'UNICEF, a exprimé la volonté de s'associer aux gouvernements pour la mise en œuvre et a diffusé les messages principaux issus du Forum de la jeunesse des PEID du Pacifique ayant eu lieu la semaine précédente. D'autres participants ont soulevé les questions suivantes: les asymétries relatives au savoir et au

pouvoir dans les négociations internationales, les politiques d'intégration sociale, et la nécessité d'améliorer les données et les informations sur les politiques fiscales.

Ainsi a incité les participants à proposer des mesures spécifiques qui puissent être incluses aux propositions de financement.

Murata a suggéré que des efforts communs de partage des connaissances pourraient apporter un début de réponse au déséquilibre des savoirs et il a indiqué que le vieillissement de la population est également un problème dans la région Pacifique.

Ainsi a reconnu que bien que les nations du Pacifique aient signé de nombreuses conventions, telles que la CNUDE et la CEDEF, il existe des problèmes de respect des dispositions. Il a souligné la nécessité de partenariats « authentiques et durables » pour appliquer les mesures visant un développement durable et sans exclusion et il a affirmé le rôle des gouvernements centraux dans la création d'un environnement favorable aux partenariats. Il a mis en exergue les travaux en cours menés par les représentants des pays du Pacifique à New York en vue de l'élaboration d'un ODD sur les océans.

Le débat s'est poursuivi au cours de la matinée, les participants mettant l'accent, entre autres, sur: les implications des changements climatiques pour l'alimentation, l'eau et la sécurité humaine; les résultats de récents forums et la conférence à venir visant à adopter la Convention de Minamata sur le mercure; le rôle de la culture et des groupes confessionnels dans la région; les efforts de partage des connaissances, notamment le site Internet du Service de l'information de l'IIDD SIDS Policy and Practice et la liste de diffusion SIDS-L; et certains résultats positifs obtenus grâce aux efforts régionaux et à la collaboration avec les partenaires, notamment les progrès accomplis dans la réalisation d'ODM particuliers et les examens critiques par les pairs de l'efficacité du développement au sein de la région.

Ils ont proposé plusieurs éléments à mettre en exergue au cours du dialogue public de l'après-midi, comprenant, entre autres: la nécessité de concevoir les changements climatiques comme une question relevant des droits de l'homme, l'importance des océans pour la région et pour le monde, le besoin en énergies renouvelables et la nécessité de mieux colliger les données sur les progrès accomplis dans la réalisation des OMD. Les participants se sont ensuite répartis en petits groupes de rédaction pour travailler à une déclaration commune.

DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES GRANDS GROUPES ET TOUTES LES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES DE LA RÉGION SUR LEUR CONTRIBUTION AU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE

Le jeudi après-midi, les Grands groupes, les partenaires du développement et les représentants des gouvernements ont participé à des discussions publiques. Le Président Yauvoli a présenté les priorités définies par les pays au cours des réunions à huis clos.

Ces priorités incluaient: les enjeux liés aux changements climatiques et les incidences des changements climatiques; l'intégration sociale; les énergies; les océans; et la gestion durable des ressources, y compris la sécurité alimentaire, les forêts et le tourisme. Les pays ont également identifié des « catalyseurs » tels que la gouvernance, notamment la direction, la volonté politique, la transparence, les droits de l'homme, la

paix et la sécurité; la valeur d'une économie durable et sans exclusion; et les MMCE, notamment les partenariats pour le financement, le développement des capacités et l'intégration régionale.

Fekitamoeola `Utoikamanu, du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), a ensuite présenté une déclaration commune des Grands groupes et des partenaires du développement.

La déclaration a mis l'accent sur deux questions principales: la responsabilité pour la mise en œuvre des résultats de la Conférence d'Apia de 2014 et la nécessité d'une riposte aux incidences des changements climatiques, en particulier en ce qui concerne les sources de nourriture provenant des littoraux, les espèces cultivées et la biodiversité tant en ce qui concerne l'agriculture que la culture de subsistance, l'accès à l'eau douce et à l'assainissement, l'aggravation attendue des cyclones de catégorie élevée et les schémas migratoires des espèces de poissons pélagiques.

La déclaration comprenait des recommandations relatives à six questions principales: le financement et les capacités en matière d'adaptation; le financement des activités d'atténuation présentant des avantages conjoints pour le développement; la réduction et la gestion des risques de catastrophe; les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie; les océans; et l'intégration sociale.

Au sujet du financement de l'adaptation, la déclaration demande des dispositifs de financement sûrs et durables pour les PEID et, dans la mesure du possible, l'utilisation des systèmes nationaux pour le déboursement des ressources.

Au sujet de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe, la déclaration a indiqué que l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles a retardé le développement dans la région et a encouragé la poursuite des partenariats afin de garantir un relèvement opportun, et a pris acte des travaux de la Plate-forme commune sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.

Au sujet des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'économie d'énergie, les participants ont demandé une évolution vers une consommation de 100% d'énergies renouvelables, et ont pris note du programme SIDS DOCK.

Au sujet des océans, ils ont mis l'accent sur les initiatives en cours, notamment le cadre Paysage océanique du Pacifique approuvé par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique.

Au sujet de l'intégration sociale, ils ont demandé des efforts plus soutenus en matière d'égalité des sexes, de handicaps, de MNT, de maladies sexuellement transmissibles (MST), d'éducation et de politiques d'intégration.

`Utoikamanu a mentionné la nécessité de rendre compte des progrès accomplis concernant les traités relatifs aux droits de l'homme signés par les nations du Pacifique, faisant observer que le Pacifique est souvent omis dans les rapports mondiaux. Elle a mis l'accent sur les partenariats Sud-Sud et la mobilisation des ressources intérieures comme étant essentiels pour aborder les déficits de financement.

Les délégués de la jeunesse ont présenté une vidéo de deux minutes et une déclaration établissant quatre questions importantes pour les jeunes: l'accès à une éducation de qualité,

l'emploi des jeunes, la santé et l'action relative aux changements climatiques. Elenoa Kaisau, s'exprimant au nom de la jeunesse, a réclamé des fondements solides de bonne gouvernance, notamment la liberté d'information et l'absence de criminalité, de violence et de discrimination. Elle a appelé les gouvernements à établir des partenariats solides avec les jeunes gens et les jeunes filles, notamment issus des zones rurales et de toutes orientations sexuelles.

Elle a recommandé de donner la primauté aux questions environnementales dans le système scolaire et d'intégrer des informations médicales sur la sexualité et la procréation, adaptées à l'âge, dans les programmes scolaires, en faisant observer que les normes culturelles signifient que souvent de telles questions ne sont pas abordées. Elle a souligné que les jeunes gens doivent disposer d'un meilleur accès à des services de santé qui soient adaptés à leurs besoins et que les programmes doivent inclure les enfants handicapés.

Elle a exhorté le secteur privé à offrir des emplois décents aux jeunes et a réclamé un environnement habilitant qui donnera accès au financement, au renforcement des compétences et à la formation, et à des opportunités d'emploi.

Pour conclure, elle a raconté une histoire contée par les anciens des Tokélaou sur l'utilisation des pirogues traditionnelles qui sont essentielles pour l'approvisionnement en nourriture et le transport des familles élargies, en expliquant qu'une pirogue familiale n'est pas destinée à un usage privé, mais est partagée et peut être transmise de génération en génération. Elle a déclaré: « La pirogue nous rappelle le développement durable... la grande pirogue du monde navigue sous votre conduite tandis que nous pagayons avec notre passion ».

Les Îles Salomon ont proposé de mentionner dans le document la nécessité de gérer la croissance démographique et le vieillissement de la population du Pacifique.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a pris acte des réserves exprimées plus tôt concernant la structure de la réunion et a félicité les partenaires pour la qualité de la documentation produite, en exhortant l'ensemble des participants à œuvrer de concert puisque « nous sommes tous dans la même pirogue ».

Lorsque la session a repris le vendredi matin, les États fédérés de Micronésie ont invité les commentateurs des Grands groupes et des partenaires sur trois questions: le besoin d'une plus grande transparence concernant les dépenses dans les modalités de l'APD; la culture en tant que catalyseur et moteur du développement durable; et le Projet sur les ressources minérales des grands fonds marins du Pacifique, actuellement mis en œuvre par la CPS et l'Union européenne (UE), qui aide les PIP à améliorer la gouvernance et la gestion des ressources minérales des grands fonds marins grâce à des cadres juridiques améliorés, des capacités techniques renforcées et des systèmes de surveillance efficaces.

En réponse, la représentante d'AusAID a mis l'accent sur l'engagement de son organisation pour la transparence, qui inclut le consentement à être évaluée dans le cadre du processus d'Examen par les pairs du Pacte du Forum des îles du Pacifique, l'amélioration de l'efficacité du développement au sein des pays et l'engagement en faveur d'initiatives de transparence.

Utoikamanu a mis en exergue le projet de cartographie culturelle de la CPS qui vise à intensifier les efforts en matière de développement humain en structurant et en renforçant le secteur culturel. Au sujet de l'exploitation minière des grands fonds marins, elle a fait observer que la CPS travaille sur des politiques, sur des projets de législation et sur leur mise en œuvre et qu'elle répond aux besoins définis par les États membres.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait savoir que la déclaration des Grands groupes figurerait « soit entièrement, soit en partie » dans le document final de la réunion. Le représentant s'est toutefois dit préoccupé par le fait que la déclaration des Grands groupes ne porte pas sur la mise en œuvre et il a exhorté les parties prenantes à préciser les mesures qui peuvent être prises. Il a également soulevé la question du vieillissement comme étant une source de préoccupation.

Murata a déclaré que le vieillissement est également lié aux questions de l'emploi et de la productivité et qu'il devrait être examiné en lien avec les filets de sécurité sociale. Il a fait remarquer que les questions relatives au vieillissement des populations associées aux MNT ne figurent pas dans le rapport et il a recommandé de les y inclure.

S'exprimant au nom des femmes, Noelene Nabulivou, du réseau Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), a invité les pays à inclure dans le document final: le rôle des femmes en matière de soins et de procréation, et sa valeur économique; la nécessité d'éviter aux générations futures les legs toxiques dus aux activités nucléaires et minières; la nécessité d'abolir les règles monétaires et commerciales déloyales; et le soutien à l'égalité entre les sexes et aux droits des femmes. Elle a demandé aux PEID du Pacifique de jouer un rôle de chef de file dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), en indiquant son importance en matière de pollution marine. Elle a également réclamé des règles et des garanties internationales et nationales sur l'exploitation minière, la protection des utilisateurs bioculturels et la protection contre les incidences négatives des monocultures à grande échelle.

Le Timor-Leste a appuyé les observations du Grand groupe des femmes et la nécessité de garantir la participation de « 50% de la population ». La représentante a incité les parties prenantes à utiliser l'ONU-Femmes comme une tribune, en leur rappelant que les Îles Salomon siègent actuellement au conseil d'administration. Elle a rejoint l'avis de la Papouasie-Nouvelle-Guinée concernant le fait que le document doit être orienté vers l'action. Elle a déclaré que le vieillissement n'est pas une question prioritaire pour le Timor-Leste qui connaît une explosion démographique de sa jeunesse et doit offrir aux jeunes des opportunités afin d'éviter l'instabilité politique.

Setareki Macanawai, du Forum océanien sur le handicap, a appelé les pays à signer la CRDPH et, pour les pays l'ayant signée, à la ratifier.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a fait observer la tendance au recul des régimes de retraite individuels et à la progression des filets de sécurité sociale universels.

Le Samoa a souligné que les systèmes de protection sociale officiels doivent être abordables. Plusieurs pays ont appuyé la proposition de la représentante pour que les résultats des débats

entre les pays ainsi que la déclaration des Grands groupes et des partenaires du développement soient intégrés dans un seul document final.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a demandé que la mise en œuvre couvre l'ensemble de l'économie et des secteurs, avec une coordination plus forte entre les agences gouvernementales et entre les gouvernements et les partenaires du développement, une plus grande implication des communautés dans la prestation de services et l'évaluation de résultats concrets sur le plan humain au niveau des ménages. La représentante a mis l'accent sur la nécessité d'élargir les activités au-delà de la démonstration et a attiré l'attention sur le processus d'EDPIC, qui donne aux pays un meilleur aperçu de la manière dont les fonds sont utilisés.

Fiu Mataese, de la Société O le Siosiomaga, a indiqué la nécessité de suivre les progrès concernant le Plan Pacifique et a déclaré qu'une grande partie des fonds de lutte contre les changements climatiques n'est pas de l'argent frais, mais plutôt une APD qui a été « reconditionnée » pour apparaître comme telle.

Les Fidji ont attiré l'attention sur la nécessité d'une coopération triangulaire et d'une meilleure coopération entre les parties dans la région. Rejointe par Kiribati, la représentante a rappelé que les parties avaient convenu de ne plus appeler les partenaires du développement des « bailleurs de fonds ».

La représentante de Kiribati a demandé un renforcement des capacités et de la résilience accompagné de viabilité et a fait mention de l'appui des partenaires du développement et des Grands groupes aux préparations de son pays pour faire face à la migration forcée avec dignité et fierté.

La représentante du Timor-Leste, appuyée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Nioué, s'est dite inquiète des coûts de transaction et des frais généraux impliqués dans l'acheminement des fonds par l'intermédiaire du système des Nations Unies.

La République des Îles Marshall a mentionné la conservation des ressources halieutiques comme une question fondamentale pour le développement durable du Pacifique. Le représentant a indiqué qu'il n'est pas nécessaire que les « partenariats » pour le développement durable soient officiellement approuvés ou enregistrés par les Nations Unies et il a donné l'exemple des partenariats liés à l'engagement du secteur privé dans la pêche et le tourisme. Il a annoncé qu'une manifestation parallèle sur la direction en matière de climat serait organisée en septembre 2013 lors de la Réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique dans son pays.

Tahere Siisiialafia, du Conseil de la jeunesse du Pacifique, a exhorté les États membres à soutenir leurs conseils nationaux de la jeunesse et autres organes représentatifs de la jeunesse. Elle a déclaré que la notion d'intégration pourrait être abordée en travaillant en partenariat avec de tels organes, en leur octroyant les ressources nécessaires et en leur offrant la latitude de mener les processus de mise en œuvre. Elle a mentionné Youth Challenge Vanuatu, qui gère des programmes portant sur l'emploi des jeunes, et le partenariat du Conseil de la jeunesse du Pacifique avec l'OIT.

Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a appuyé ces observations et a convenu qu'un soutien à la jeunesse de son pays bénéficierait à l'économie nationale. Il a soulevé la

question du coût des transactions commerciales dans le Pacifique, rappelant aux délégués que les nations du Pacifique disposent de droits de vote égaux à ceux des grands pays et qu'elles ont droit aux services des Nations Unies, en dépit des questions de coûts. Il a exprimé des préoccupations concernant les frais occasionnés lorsque les projets sont mis en œuvre par l'intermédiaire du système des Nations Unies.

Nioué a félicité les Grands groupes et les partenaires du développement pour leur document et a mis en exergue le travail du pays sur les problèmes d'emploi des jeunes.

Nikhil Seth a examiné la manière dont la communauté internationale peut progresser vers la mise en œuvre. Il a proposé: un examen et un suivi réguliers des mesures adoptées, notamment des sommes perçues et dépensées; de s'intéresser aux problèmes de mise en œuvre et de proposer des occasions de le faire aux échelons national, régional et mondial; de solliciter des rapports qui fournissent les détails de la mise en œuvre au lieu de ne porter que sur les politiques; et d'identifier les obstacles à la mise en œuvre. Il a incité tous les participants à réfléchir à « un changement radical » concernant la manière dont les réunions sont organisées et au type de rapports requis du système international, afin d'évoluer d'un mode d'élaboration des politiques à leur mise en œuvre.

Samantha Cocco-Klein, de l'UNICEF, a déclaré que la protection sociale universelle des enfants coûte entre 0,7 et 1,8% du PIB mais, en retour, réduit la pauvreté des ménages de 8 à 10%.

Utoikamanu a demandé la mise en œuvre des activités de lutte contre les changements climatiques, citant les projets financés par AusAID, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), USAID et l'UE. Elle a indiqué l'émergence d'une palette de modalités de financement, notamment le soutien budgétaire direct aux niveaux sectoriel et national et les fonds nationaux d'affectation spéciale pour les pays.

David Payton, du PNUD, a expliqué que les contraintes de temps ont empêché les Grands groupes et les partenaires du développement de fournir une déclaration plus détaillée, a exprimé l'espoir que le document final serait le reflet d'une position claire du Pacifique en vue des réunions de la Barbade et d'Apia et a assuré l'engagement des partenaires à continuer à collaborer avec les gouvernements tout au long de ces réunions.

Nikhil Seth a fait observer que Rio+20 a suscité des initiatives volontaires représentant près d'un demi-billion de dollars américains et a attiré l'attention sur les domaines d'intérêt des PEID, tels que l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, les océans, la gestion des déchets, le tourisme, et la réduction des risques de catastrophe et la résilience. Il a mis l'accent sur le travail de l'Organisation mondiale du tourisme pour la création d'un Observatoire mondial du tourisme et a déclaré que le Forum politique de haut niveau des Nations Unies offrirait aux partenariats des occasions de présenter leurs travaux et de maintenir l'élan politique, avec l'aide des Grands groupes pour la coordination des efforts. Il a attiré l'attention sur la solidarité intergénérationnelle et l'équité en tant qu'« œuvre inachevée » de Rio+20, indiquant qu'un rapport sur la question était en cours d'élaboration par l'AGNU et qu'il pourrait rester une possibilité de nommer un médiateur pour les générations futures.

Noelene Nabulivou, de DAWN, a demandé que le document final établisse des liens concrets avec la CCNUCC, la CNUDM et le programme de développement pour l'après-2015. Elle a mis en exergue les progrès importants accomplis dans la région en matière d'intégration sociale et d'égalité entre les sexes et a suggéré que les Grands groupes pourraient fournir aux pays des études de cas qui illustrent ces avancées.

Utoikamanu a souligné l'importance des organisations régionales, mentionnant l'histoire de la CPS depuis 1947 et ses travaux dans de multiples secteurs.

Le Samoa a mis l'accent sur la révision du cadre régional que représente le Plan Pacifique comme étant une occasion de mieux articuler le niveau national avec les niveaux régional et mondial.

Les Tuvalu, rejoints par Kiribati, ont déclaré que les changements climatiques sont un enjeu important pour les nations insulaires de basse altitude. Le représentant a discuté des infrastructures de base, de l'emploi des jeunes et de l'importance de la gestion des pêches dans la région en tant que thèmes nécessitant d'être mis en exergue dans le document final, et il a souligné la nécessité d'une communication plus efficace avec les Nations Unies.

Nauru a mis l'accent sur l'achèvement de son étude de cas sur le financement de la lutte contre des changements climatiques, avec le soutien du SFIP, d'AusAID et du PNUD. La représentante a annoncé que l'étude a montré que 70% des fonds ont financé de la « documentation », telle que des politiques, des stratégies et des données de base. Elle a mis l'accent sur la nécessité de passer des politiques à une phase d'exécution, réclamant des projets tangibles sur le terrain.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a incité les parties prenantes à présenter leurs observations au Groupe de travail ouvert (GTO) sur les ODD, déclarant que les représentants du Pacifique au sein du GTO ont besoin d'informations émanant de la région.

Coral Pasisi, du SFIP, a fait observer qu'il était inhabituel de demander aux OIG, aux Grands groupes et à tous les partenaires du développement de soumettre une contribution collective en si peu de temps, comme cela s'est produit à cette réunion. Elle a souligné que le SFIP avait précédemment collaboré avec les agences des Nations Unies pour présenter des dossiers thématiques sur 29 domaines clés, qui sont à disposition des États membres impliqués dans le GTO sur les ODD.

La représentante des Tonga a demandé que l'égalité des sexes soit l'enjeu central du programme de développement pour l'après-2015, mettant l'accent sur sa déclaration à cet effet à la récente session de la Commission de la condition de la femme.

La représentante de la Nouvelle-Calédonie a remercié le Gouvernement des Fidji pour leur invitation à participer à la réunion et a affirmé le sentiment d'appartenance à la famille des îles du Pacifique éprouvé par son pays. Elle a suggéré que le rapport de synthèse régional accorde une place plus importante aux travaux des agences du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP). Elle a proposé de présenter un rapport d'évaluation dans le cadre du processus en cours, ce que le Président a accueilli avec satisfaction.

Nioué, a appuyé les observations des Tuvalu et a demandé que la mention de l'importance d'un examen par les pairs soit incluse dans le document final.

La représentante du Samoa a informé les participants que le Samoa serait radié de la liste des pays les moins avancés fin 2013 et elle a indiqué que le parcours de son pays a été soutenu par la qualité et la solidité de ses partenariats. Elle a fait remarquer que les pays ont abandonné les relations entre bailleurs de fonds et bénéficiaires pour devenir des partenaires engagés à apprendre les uns des autres et à s'entraider. Elle a souligné que le Samoa représente la région du Pacifique dans le comité directeur du Partenariat mondial pour l'efficacité du développement, tandis que le Timor-Leste représente les pays du g7+. Le g7+ est une association volontaire de pays qui sont ou ont été touchés par des conflits, et qui préconise des réformes dans la manière dont la communauté internationale s'engage dans les États touchés par les conflits, en s'appuyant sur le « New Deal pour l'engagement dans les États fragiles » adopté par le 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan. La représentante du Samoa a proposé que « le développement durable des PEID grâce à d'authentiques partenariats mondiaux » soit le thème de la Conférence d'Apia, et les délégués ont appuyé la proposition par acclamation.

Le président Yauvoli a pris note de l'appui de la réunion en faveur de l'intégration de la déclaration des Grands groupes et des partenaires du développement dans le document final.

Le représentant des Samoa américaines a exhorté les délégués à réexaminer le statut de son pays dans les débats, déclarant que les alliances des pays au sein de partenariats plus larges, gouvernementaux ou autres, ne devraient pas les exclure de la famille des îles du Pacifique.

SÉANCE DE CLÔTURE

Un comité de rédaction s'est réuni en séance privée le vendredi après-midi pour parachever le document final. La séance privée a été reportée de 16h à 18h30 afin de permettre aux délégués d'achever leurs travaux.

Le Président Yauvoli a de nouveau convoqué la séance plénière à 18h40. Il a expliqué aux délégués que le texte final était en cours d'épuration et qu'il leur serait distribué sous peu, avec un délai d'une semaine pour soumettre tout autre commentaire avant que le projet de texte ne soit rendu définitif.

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies Wu Hongbo a remercié le gouvernement des Fidji pour avoir accueilli la réunion et a félicité les délégués pour le document final qui met l'accent sur les priorités nationales et examine différentes options pour les MMCE. Il a félicité les délégués pour avoir abordé une série de défis liés au développement durable comprenant les incidences des changements climatiques, la forte prévalence des MNT et le besoin en énergies renouvelables et durables. Il a mis l'accent sur les recommandations présentées par les participants qui abordent l'intégration sociale, renforcent le suivi et l'évaluation, alignent les processus nationaux sur les processus internationaux et collaborent étroitement avec les jeunes.

Murata a fait observer que la gouvernance et la responsabilité seront importantes dans l'élaboration et l'exécution de projets qui s'adressent aux populations et il s'est dit impatient de voir cette « collaboration verticale » qui représente un test important pour le résultat de la réunion. Il a annoncé que le Gouvernement de la Thaïlande accueillerait la consultation de la région Asie-Pacifique relative aux travaux du Groupe de travail ouvert sur les ODD en août 2013.

Dans ses remarques de clôture, Filimone Waqabaca, Secrétaire permanent des Fidji chargé des finances, a félicité les délégués pour avoir défini des stratégies et des solutions précises, en prenant note du fait que les questions prioritaires telles que les changements climatiques et les MNT figurent avec une vitalité nouvelle dans le document final. Il a demandé des efforts ciblés sur l'évolution des modes de vie et la consommation de produits alimentaires sains et il a incité tous les partenaires à œuvrer de concert avec les dirigeants pour l'application du PAB et de la SMEM.

Le Président Yauvoli a indiqué que le document final en voie de finalisation était « reconnu comme adopté ». Au son de trois coups de *lali*, un tambour fidjien, il a clos la réunion à 18h04.

PROJET DE DOCUMENT FINAL DE NADI ÉMANANT DE LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES PEID

Le projet de document final, intitulé « Accélérer l'approche intégrée du développement durable », comprend un préambule ainsi qu'une discussion et des recommandations sur: les changements climatiques; la santé, en particulier les MNT; le développement social; la gouvernance; les infrastructures; les énergies durables; les océans; la gestion et la protection durables des ressources; le soutien institutionnel des Nations Unies aux PEID; les priorités et les plans nationaux; la gestion économique durable et sans exclusion; et les MMCE et les partenariats.

Dans le préambule, le document:

- réaffirme l'engagement envers les principes et les priorités des conclusions de Rio+20, du PAB et de la SMEM;
- reconnaît qu'une stratégie transformatrice est nécessaire pour faire le lien entre les priorités nationales en matière de développement durable et le programme de développement mondial;
- exprime l'engagement pour l'accélération de la concrétisation des OMD;
- met l'accent sur la nécessité d'une « révolution en matière de données » dans le Pacifique pour permettre le suivi, l'évaluation et la responsabilisation des acteurs; et
- marque un soutien au thème du « développement durable des PEID grâce à des partenariats authentiques et durables » pour la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement.

Au sujet des **changements climatiques**, le document:

- note que la réalisation des objectifs de développement durable de la région Pacifique et la mise en œuvre intégrale du PAB et de la SMEM dépendent d'une action mondiale urgente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir la hausse de la température moyenne de la planète bien en deçà de 1,5° Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels et de contenir la stabilisation à long terme des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre bien en deçà de 350ppm d'équivalent CO₂;
- reconnaît que toutes les Parties doivent considérablement intensifier leur engagement et leurs efforts de réponse aux changements climatiques dans le cadre de la CCNUCC, et « élargir la conversation » au-delà des négociateurs sur le climat pour inclure les experts sur le terrain;

- demande que le processus lancé dans le cadre de la Plateforme de Durban pour une action renforcée, devant devenir un Protocole à la CCNUCC applicable à toutes les Parties, soit adopté au plus tard en 2015;
- appelle les Parties au Protocole de Kyoto qui n'ont pas pris part à la seconde période d'engagement à le faire immédiatement;
- met l'accent sur la nécessité d'aborder les répercussions des changements climatiques sur la sécurité, notamment la violation de l'intégrité territoriale, les catastrophes climatiques, les menaces pour l'approvisionnement en eau et la sécurité alimentaire, l'aggravation des pénuries de ressources naturelles et le déplacement forcé;
- souligne en outre la responsabilité de toutes les nations envers la protection des droits individuels et collectifs de toutes les personnes et toutes les communautés et les droits souverains des nations délocalisées en raison des incidences négatives des changements climatiques, notamment par la migration dans la dignité;
- réaffirme l'urgence impérieuse de mettre en place, dans le cadre de la CCNUCC à la CdP 19 à Varsovie, un mécanisme international chargé de la question des pertes et dommages;
- demande que les ODD incluent les changements climatiques en tant que question transversale;
- réitère la demande de nomination d'un Représentant spécial chargé du climat et de la sécurité par le Secrétaire général des Nations Unies;
- accepte que le Protocole de Montréal soit utilisé pour engager la diminution progressive de la production et de la consommation de HFC ainsi que le demande le document final de Rio+20, *L'avenir que nous voulons*; et
- demande un financement et des capacités supplémentaires pour l'adaptation afin de relever les défis spécifiques aux PEID à court, moyen et long termes, avec des modalités pour les PEID qui puissent être ramenées à la mesure de leurs capacités d'absorption et de leurs besoins.

Au sujet de la **santé**, en particulier les MNT, le document:

- exprime des préoccupations relatives aux forts taux d'obésité chez l'enfant dans le Pacifique et à l'absence de financements assurés et durables pour faire face à la crise des MNT;
- reconnaît que « la conclusion des travaux inachevés des OMD » demande une intensification des interventions en matière de santé maternelle et infantile, en particulier pour les groupes vulnérables et les populations isolées;
- propose d'adopter des réponses multisectorielles qui pourraient inclure le commerce, l'agriculture, l'éducation, le transport et d'autres secteurs afin d'aborder les causes sous-jacentes des MNT, telles que la malnutrition, le manque d'activité physique, le tabagisme et la consommation d'alcool et les modes de vie néfastes pour la santé;
- recommande que les MNT figurent dans le programme de développement pour l'après-2015 en tant que problème à traiter au niveau local par le biais d'initiatives telles que le Programme des îles-santé du Pacifique;
- recommande de mettre en place des institutions et des programmes de santé durable qui profitent à tous, y compris aux populations des zones rurales, aux jeunes et aux personnes handicapées;

- recommande de renforcer la coordination des travaux en matière de santé et de développement dans le Pacifique pour s'assurer d'une utilisation optimale des fonds et des compétences disponibles;
- demande la mise en œuvre d'initiatives fondées sur des données factuelles pour réduire les facteurs de risque des MNT, lorsque cela est possible, et aborder les déterminants sociaux de la santé; et
- réclame des mesures pour remédier au manque d'accès à des traitements abordables, sûrs et de qualité et à des services de diagnostic.

Au sujet du **développement social**, le document:

- recommande l'élargissement des priorités sociales dans le cadre du PAB et de la SMCEM afin d'inclure la dimension sexospécifique des changements climatiques et leurs incidences sur les jeunes, les populations des zones rurales et autres populations vulnérables;
- affirme le rôle des populations du Pacifique en tant que gardiennes des ressources naturelles et reconnaît la culture comme un guide pour le développement durable;
- réitère le besoin d'une approche sans exclusion fondée sur les droits de l'homme et ancrée dans les instruments internationaux;
- met l'accent sur la nécessité d'intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à travers les trois piliers du développement durable;
- met en avant la « Stratégie culturelle régionale du Pacifique: Investir dans les cultures océaniques 2010-2020 » comme un exemple de stratégie régionale permettant d'intégrer la culture au développement durable;
- reconnaît que l'inégalité entre les sexes et la violence à l'encontre des femmes demeurent des défis majeurs; et
- réitère la nécessité de renforcer les mesures de protection sociale telles que l'accès aux soins médicaux et à l'éducation pour les jeunes, les filles, les personnes handicapées, les populations rurales et les groupes vulnérables, défavorisés et marginalisés.

Au sujet de la **gouvernance**, le document:

- met en avant le renforcement des institutions nationales comme une étape essentielle vers la réalisation du développement durable, soulignant le rôle de la paix et de la sécurité ainsi que de la stabilité du développement;
- met l'accent sur la nécessité de lier les priorités, les stratégies et les plans nationaux de développement au programme mondial de développement, sans les y subordonner, en soulignant la nécessité d'intégrer, de fusionner et de rationaliser les processus parallèles dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015;
- met l'accent sur la nécessité d'une « révolution en matière de données » pour améliorer l'accès à des données actuelles et précises ainsi que la capacité de les collecter;
- observe que l'absence d'objectifs et d'indicateurs mesurables et d'un cadre de suivi et d'évaluation clairement établi dans le PAB et la SMCEM pose des difficultés pour l'évaluation des progrès accomplis et de la mise en œuvre;
- soutient la responsabilisation mutuelle et le partage des risques entre les PEID, les partenaires et les organismes de mise en œuvre afin de veiller à une utilisation effective et efficace des ressources; et

- recommande un renforcement des institutions qui encourage la conservation du savoir sous toutes ses formes, notamment les connaissances traditionnelles.

Au sujet des **infrastructures**, le document:

- reconnaît que les infrastructures devraient être accessibles aux groupes vulnérables;
- met l'accent sur la nécessité d'établir un inventaire des infrastructures existantes et des besoins en infrastructures, et de planifier et de concevoir les projets d'infrastructures avec attention afin d'assurer leur résistance;
- recommande des mesures incitatives et des mécanismes innovants pour le financement des infrastructures;
- encourage la conception d'infrastructures innovantes afin de minimiser les risques liés aux changements climatiques, et le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des infrastructures par le biais de systèmes tels que le Système de comptabilité environnementale et économique; et
- réaffirme le rôle des TIC et des transports en tant que moteurs du développement économique et social.

Au sujet des **énergies durables**, le document:

- demande la mise en œuvre effective de l'initiative onusienne Énergie durable pour tous et demande à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables de respecter son engagement envers la région du Pacifique;
- approuve le programme SIDS DOCK mis en place par les PEID, la Feuille de route des Tonga pour l'énergie et le récent Sommet de l'énergie du Pacifique;
- reconnaît que SIDS DOCK doit mobiliser des ressources financières supplémentaires pour les PEID du Pacifique;
- prend note de la volonté des PEID du Pacifique d'envisager l'adoption de technologies innovantes telles que la conversion de l'énergie thermique des océans;
- affirme la nécessité de développer l'exploitation des ressources énergétiques intérieures, lorsque cela est économiquement réalisable et viable;
- met l'accent sur la nécessité de transformer le secteur de l'énergie pour passer d'une dépendance au pétrole à des sources d'énergies renouvelables et de favoriser la diversification de l'économie pour améliorer l'accès aux services énergétiques;
- réaffirme la nécessité de soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à élaborer et à appliquer des politiques et des programmes nouveaux et innovants en matière d'énergies renouvelables et d'encourager l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie;
- réclame l'octroi de fonds spéciaux pour l'évaluation et l'identification de techniques d'exploitation des énergies renouvelables, notamment pour l'aide technique et le renforcement des capacités; et
- réaffirme la Déclaration de la Barbade sur la réalisation de l'objectif « Énergie durable pour tous » dans les petits États insulaires en développement, qui vise à promouvoir les activités transformatrices dans le domaine des énergies durables.

Au sujet des **océans**, le document:

- souligne la nécessité d'accroître la participation des PEID aux pêches commerciales durables afin d'offrir des débouchés équitables, réalistes et rémunérateurs aux produits issus des flottes et des usines de transformation des PEID;

- recommande vivement l'élaboration d'approches qui veillent à ce que la charge de la conservation et de la gestion des ressources marines incombe à juste titre à ceux qui prélèvent les ressources et en tirent le plus grand bénéfice économique;
 - recommande l'élaboration d'un instrument international sur la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale, au titre de la CNUDM, avec une décision à prendre avant la 69^e session de l'AGNU;
 - demande un soutien régional et international accru en matière de renforcement des capacités, de ressources financières et de transfert des technologies dans le domaine de la gestion des déchets;
 - recommande vivement des efforts plus intenses pour tout au moins réaliser l'objectif de 2015 du Plan de mise en œuvre de Johannesburg visant à maintenir ou à reconstituer les stocks de poissons à des niveaux permettant une production durable maximale;
 - met l'accent sur les menaces que représentent la pêche INDNR, la surcapacité des flottes de pêche, l'application insuffisante des réglementations et l'exploitation et la gestion non durables des ressources marines;
 - demande des investissements axés sur le renforcement des capacités institutionnelles visant la réduction des menaces, afin de créer des possibilités de gestion plus efficace des ressources et des opportunités pour une main-d'œuvre spécialisée plus large et plus diversifiée;
 - met l'accent sur la nécessité d'un appui des partenaires pour faciliter la mise en place du plateau continental pour les PEID de la région;
 - souligne la nécessité impérieuse de renforcer les exigences d'évaluation d'impact environnemental pour les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et autres organes ayant des responsabilités de gestion et de gouvernance des océans afin d'améliorer la résilience des écosystèmes à l'acidification des océans;
 - recommande la mise en œuvre des mesures des ORGP et des pays visant à accroître la capacité des PEID à contenir la pêche à des niveaux qui assurent à leurs économies croissantes des rendements écologiquement durables, avec au minimum 50% des efforts de pêche de la zone des PEID du Pacifique menés sous leurs pavillons ou selon des dispositifs de développement les impliquant;
 - recommande vivement l'élaboration et la consolidation d'instruments et de programmes régionaux relatifs à la gestion écosystémique et à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) grâce à l'intégration des connaissances sur l'acidification des océans, les incidences des changements climatiques et l'adaptation écosystémique à la GIZC et à la surveillance et à la restauration des récifs;
 - met l'accent sur le besoin d'instruments et de programmes régionaux plus solides pour le contrôle de la pollution d'origine tellurique;
 - approuve les fermetures ciblées en haute mer pour permettre une pêche durable;
 - affirme la nécessité de renouveler l'engagement à ralentir significativement le rythme de l'appauvrissement de la biodiversité dans le milieu marin, à tous les niveaux, et de créer un réseau mondial de mesures de gestion appliquées dans des zones écologiquement représentatives;
 - appelle les PEID du Pacifique ne l'ayant pas fait à consigner les coordonnées de base de leur zone économique exclusive (ZEE) auprès de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies afin de prévenir la perte de territoire en raison des changements climatiques;
 - approuve les efforts en cours visant à créer un réseau mondial de surveillance de l'acidification des océans, en particulier dans les écosystèmes vulnérables, tels que les récifs coralliens, et les zones de grande variabilité, telles que les régions littorales, et à fournir des mesures pertinentes pour permettre aux scientifiques des PEID d'être intégrés aux équipes de recherche internationales;
 - exprime l'engagement d'accroître le nombre d'aires protégées dans les écosystèmes cruciaux sensibles à l'acidification des océans et de garantir un soutien approprié et durable pour la gestion de telles aires; et
 - appuie fermement les efforts de la troïka des PEID du Pacifique, composée de Nauru, des Palaos et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au sein du GTO sur les ODD, en faveur de l'inclusion d'objectifs pour des océans sains, productifs et résistants et sur les énergies durables.
- Au sujet de **la gestion et la protection durables des ressources**, le document:
- demande des efforts plus soutenus pour garantir la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau et pour la gestion durable de l'utilisation des terres, notamment pour le développement du secteur touristique et la préservation de la diversité biologique;
 - souligne que la sécurité alimentaire s'accorde à la santé de l'océan Pacifique, les peuples dépendant principalement de la pêche et des ressources marines pour leur subsistance;
 - exprime des préoccupations face à l'épuisement des ressources en eau douce et à leur contamination par la pollution générée par l'agriculture, l'industrie et les modes de production et de consommation domestiques et par une gestion des déchets négligée;
 - recommande vivement des efforts accrus et efficaces en vertu des instruments régionaux et internationaux adoptés tels que la Convention de Ramsar relative aux zones humides pour protéger la biodiversité au profit des générations futures;
 - souligne l'importance critique de la protection, de la conservation, du développement, de la gestion et de l'exploitation durable du patrimoine naturel et culturel des îles du Pacifique pour l'édification de la nation et le bénéfice des générations futures;
 - exhorte les PEID du Pacifique à signer, adopter et mettre en œuvre l'Initiative de transparence des industries extractives afin d'améliorer la responsabilisation, la transparence et la bonne gouvernance des industries extractives telles que l'exploitation et le développement miniers, pétroliers, gaziers et forestiers;
 - incite les PEID à entreprendre une évaluation environnementale stratégique et une analyse coût-avantage des cadres environnementaux internationaux et régionaux tels que la Convention de Ramsar et à renouveler leur engagement envers l'Initiative du partenariat océanique pour la gestion durable de l'eau, afin de soutenir le développement durable; et

- recommande que la réduction des risques de catastrophe soit intégrée aux processus budgétaires et de planification des pays.

Au sujet du **soutien institutionnel des Nations Unies aux PEID**, le document:

- demande des mesures de soutien ciblées de la part de la communauté internationale pour répondre aux vulnérabilités uniques et particulières des PEID afin qu'ils puissent être une vitrine du développement durable;
- recommande vivement l'examen des mandats et du fonctionnement opérationnel des agences des Nations Unies apportant une aide aux PEID pour déterminer le niveau de ressources financières et la capacité institutionnelle nécessaires pour que les agences améliorent l'exécution des projets sur le terrain et pour améliorer leur efficacité, en vue d'une révision de leurs mandats à la Conférence d'Apia pour s'assurer d'une délimitation claire des rôles, des responsabilités, des réalités actuelles et de la capacité des agences à aborder les nouveaux enjeux; et
- demande l'élaboration et la mise en œuvre d'un mécanisme de responsabilisation officielle pour l'apport de l'aide aux PEID, onusienne ou non, mécanisme qui comprenne des engagements spécifiques et mesurables de la part de la communauté internationale en vue de fournir une assistance aux PEID.

Au sujet des **stratégies et plans nationaux**, le document:

- appelle les Nations Unies à renforcer leur mandat pour soutenir les PEID dans leurs efforts de développement durable, notamment la promotion de liens productifs entre le programme international de développement durable et leurs priorités nationales de développement;
- exprime des préoccupations face au manque d'attention internationale et de volonté politique concernant les enjeux prioritaires des PEID;
- recommande expressément une mise en œuvre efficace du PAB et de la SMCEM au niveau national;
- souligne le besoin de partenariats efficaces et durables entre les partenaires du développement et les PEID pour la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales visant la réalisation intégrée du PAB, de la SMCEM, des OMD et autres engagements adoptés au niveau international; et
- appelle le système des Nations Unies et les autres partenaires du développement à soutenir le renforcement des capacités institutionnelles des PEID.

Au sujet de la **gestion économique durable et sans exclusion**, le document:

- met l'accent sur la nécessité d'évoluer d'un engagement politique à des résultats tangibles dans l'application des politiques axées sur la croissance verte; et
- note que la capitalisation sur la contribution de « l'économie bleue » offre de vastes possibilités pour le développement durable des PEID du Pacifique.

Au sujet des **MMCE et partenariats**, le document:

- demande l'abandon des ateliers de renforcement des capacités au profit du renforcement des capacités institutionnelles pour la prestation de services;
- met l'accent sur la nécessité d'un engagement à long terme dans les pays, soutenu par de véritables ressources, qui lègue des institutions solides, détenues et administrées par les pays;

- appelle les partenaires à fournir un appui budgétaire direct et à améliorer la transparence relative aux dépenses des programmes d'aide, avec un processus simplifié pour accéder au financement pour le développement; et
- met l'accent sur le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement en tant que cadre visant à améliorer la coordination et pouvant être utilisé pour consolider les partenariats pertinents.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

« VOILÀ LE SOLEIL »

Alors que les délégués arrivaient sous le soleil à la réunion préparatoire des PEID du Pacifique à Nadi, aux Fidji, les chemises à fleurs des organisateurs ne masquaient pas le fait que la réunion avait des implications sérieuses pour le rôle de la région à la troisième Conférence sur les PEID. La Conférence prévue à Apia, au Samoa, est dans quatorze mois et les PEID du Pacifique se sont d'ores et déjà engagés aux niveaux national et régional à veiller à ce que leurs priorités soient bien reflétées dans le programme d'ensemble du développement durable des PEID. La réunion régionale pour le Pacifique a offert aux îles l'occasion d'examiner les priorités et les préoccupations nationales et de débattre de la manière dont celles-ci seront exprimées pour refléter les valeurs communes du Pacifique dans une position régionale. La réunion du Pacifique a succédé à la réunion des Caraïbes et bien que chacune des réunions ait eu lieu dans un contexte régional, elles ont toutes deux abordé des objectifs communs, tels que définis par les États membres dans la résolution 67/207 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des PEID ». Les délégués ont centré leurs débats sur les progrès accomplis à ce jour et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM, les mesures à adopter pour la poursuite de la mise en œuvre du PAB et de la SMCEM et d'autres processus pertinents, les nouveaux défis et les perspectives dans la région, et les priorités régionales pour le développement durable des PEID, notamment pour l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 et les partenariats pour le développement.

« NOTRE ÎLE, TON ÎLE, MON ÎLE »

Bien que les plages des Caraïbes et du Pacifique puissent paraître semblables en photo, les deux régions diffèrent grandement par leurs caractéristiques économiques et sociales et leurs ressources naturelles. Le Pacifique compte quelque 30 000 îles pour une population totale de plus de 10 millions de personnes tandis que les Caraïbes comptent plus de 700 îles pour une population largement supérieure à 30 millions d'habitants. Les Caraïbes forment une région à revenu intermédiaire tandis que le Pacifique est une région à revenu plus faible selon la Banque mondiale, ce qui entraîne des priorités différentes en matière de développement, en particulier pour le secteur économique, le Pacifique étant plus centré sur le renforcement des économies de subsistance. « Les Caraïbes possèdent des capacités qui dépassent de loin les ressources humaines du Pacifique, et cela est flagrant au niveau international », a déclaré un haut fonctionnaire des Nations Unies. Par conséquent,

pendant longtemps, le programme des PEID a été dominé par la voix des États caribéens dont les négociateurs aguerris et l'approche stratégique dans les réunions internationales ont garanti que les positions étaient prises en compte. Malgré cet écart en matière de capacités, le Pacifique a déjà présenté 14 rapports d'évaluation nationaux, contre trois pour les Caraïbes, signalant ainsi que la région accomplit des avancées concrètes en vue de la Conférence d'Apia. La Présidente de l'AOSIS Marlene Moses, de Nauru, l'a exprimé lorsqu'elle a déclaré: « Les opportunités offertes au Pacifique de remodeler le programme de développement des PEID sont nombreuses ». De fait, la nécessité d'adopter une position et des priorités communes pour le Pacifique a été un thème récurrent tout au long des discussions tandis que les pays se sont efforcés de produire un document final fort à l'issue de la réunion. Comme l'a exprimé le Premier Ministre des Fidji Bainimarama: « Nous devons leur prouver que nos idées méritent d'être adoptées ».

« QUAND LA MER MONTE »

Les 14 rapports d'évaluation nationaux ayant été présentés s'appuyaient sur des consultations nationales. Le rapport régional de synthèse de ces évaluations a été utilisé comme base de discussion pour l'élaboration du document final de la réunion. Les trois enjeux cruciaux ont été définis comme étant les changements climatiques, les océans et l'intégration sociale, ainsi que l'ont souligné les rapports présentés et les discussions entre les participants, les Grands groupes et les partenaires. Certains ont fait référence aux efforts de préparation de la région comme étant « admirables », indiquant qu'à l'exception d'un seul pays, toutes les évaluations nationales ont été achevées dans le peu de temps imparti avant la réunion grâce à un engagement fort et à une coordination solide entre les divers gouvernements et agences des Nations Unies impliqués. D'après une synthèse sur les politiques sociales rédigée par le Centre international de politiques pour une croissance inclusive, les enjeux environnementaux ont initialement dominé l'essentiel du débat sur les PEID alors que la menace de la variabilité du climat et des changements climatiques devenaient des points essentiels du programme mondial. Plus récemment, toutefois, une attention croissante a été accordée à la vulnérabilité sociale des PEID et aux politiques sociales dans les petits États. Cela a été apparent à Nadi.

Les changements climatiques ont occupé une place importante dans la réunion, mais l'attention s'est déplacée de la vulnérabilité à l'adaptation et aux menaces pour la sécurité, et n'a pas seulement porté sur les ressources et les moyens de subsistance, mais également sur l'identité et la conservation. Un exemple mettant ce changement en évidence est le cas de Kiribati qui a acquis 6 000 acres de terres aux Fidji en prévision du déplacement dû aux changements climatiques. Néanmoins, les opinions ont divergé au sujet du financement et des MMCE et de leur hiérarchisation. « Ce n'est pas avec le financement que nous avons des difficultés, c'est avec la manière dont nous utilisons ce financement sur le terrain, dans le cadre de nos stratégies et de nos plans de mise en œuvre nationaux », a déclaré le délégué d'une île en notant que l'accès à davantage de ressources financières pour l'action climatique ajoutera une charge aux nations du Pacifique dont les capacités sont déjà

surexploitées. « Au niveau national, nous avons des objectifs clairs et nos dépenses relatives au climat sont bien planifiées et gérées, mais nous avons besoin de reporter cela au niveau régional, et pour une raison ou pour une autre, nous en sommes incapables », a déclaré une déléguée expérimentée. Elle a fait référence à la nécessité d'une plus grande collaboration régionale en matière de financement de l'action climatique, afin de s'assurer que les îles ne bénéficient pas seulement d'une aide au stade de la formulation de projets, mais également au cours de leur mise en œuvre, pour répondre aux exigences d'élaboration de rapports. La déléguée a fait référence à la portée régionale du projet océanien d'adaptation aux changements climatiques comme un modèle éventuel à reproduire. Dans les sessions parallèles, les Grands groupes et les partenaires du développement ont estimé qu'il était nécessaire de formuler une position ferme dans le document final au sujet des incidences des changements climatiques dans le Pacifique, compte tenu de la publication prochaine du 5^e Rapport d'évaluation du GIEC. Toutefois, un délégué d'un pays développé a émis des réserves sur cette question, déclarant que le fait de donner la primauté aux changements climatiques pourrait signifier qu'il y aura moins de ressources disponibles pour d'autres questions prioritaires.

Les océans ont occupé une place importante, ce que certains délégués ont estimé naturel étant donné que la région représente plus de 60 millions de kilomètres carrés d'océan. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA) ont distribué aux délégués un projet de texte qui met l'accent sur la nécessité pour le Pacifique d'adopter une position ferme sur les océans, en particulier concernant la gestion durable des pêches. « Le Pacifique occupe le plus large océan de notre planète; pour moi, si l'on ne fait pas progresser cette question, alors qui le fera », a indiqué un participant. De fait, un sombre tableau du secteur est dépeint dans le rapport de la CPS et de la FFA sur « L'avenir de la pêche en Océanie » qui met en exergue la réduction de l'abondance des ressources halieutiques côtières en conséquence des pratiques de pêche destructrices, de la pollution, de l'envasement lié à l'extraction minière, à l'exploitation des forêts et à l'agriculture, et des utilisations concurrentes de l'espace côtier. Le rapport note que le problème est exacerbé par les changements climatiques, en particulier là où la pêche côtière est tributaire des récifs coralliens. À l'issue de la réunion, la question occupait une place importante dans le document final, avec une recommandation particulière appelant le Pacifique à insister pour l'inclusion d'un ODD sur les océans dans le programme de développement pour l'après-2015.

L'intégration sociale et le développement social ont été longuement examinés, les Grands groupes et les partenaires soutenant activement l'inclusion des questions les intéressant. Les questions relatives à la jeunesse, en particulier, ont fait l'objet d'une grande attention, les jeunes représentants du forum de la jeunesse des PEID de la semaine précédente ayant veillé à disposer d'une tribune pour que leurs voix soient entendues. « Nous sommes fatigués d'être un problème. Nous ne sommes pas un problème, nous sommes un partenaire qui peut vous aider à définir les problèmes et à trouver des solutions », a déclaré l'un des délégués de la jeunesse.

« PASSENT LES NUAGES »

Les partenariats ont été un thème sous-jacent dans l'ensemble des débats, à la fois dans les réunions privées et dans les réunions publiques. Certains ont douté de l'aptitude du processus de la réunion à favoriser l'élaboration d'une approche régionale, faisant en particulier référence à la structure de la réunion qui n'a pas permis aux partenaires du développement tels que le Programme régional océanien de l'environnement (PROE), le SFIP et la CPS, qui sont des acteurs clés dans les activités régionales, de jouer un rôle plus important dans le débat sur les recommandations relatives aux MMCE. De manière significative, le PROE, qui mène certains débats régionaux en matière de changements climatiques, notamment la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique de la semaine précédente, n'a pas pris part au débat. Les représentants des agences du CORP ont eu le sentiment que le partenariat n'était pas sincère. « Ce n'est pas une approche collaborative; nous faire écrire sur une feuille et lire à voix haute une liste de points à cette réunion n'est pas une bonne approche du partenariat », a déclaré un représentant du CORP. Dans les sessions parallèles, les OIG, les ONG, les OSC, les partenaires du développement et les agences des Nations Unies se sont tous joints au débat; certains ont estimé que c'était un regroupement injuste des partenaires et des Grands groupes et que la réunion méritait une meilleure structure. « Nous avons tous des intérêts différents et ceci n'est pas la manière de garantir que nos différents points de vue sont inclus », a déclaré un participant. Une déléguée des Îles Cook a pris énergiquement parti pour l'inclusion des agences du CORP dans les discussions, faisant observer qu'elles sont des moteurs essentiels à la mise en œuvre dans les pays. Certains délégués avaient espéré disposer de davantage de temps pour examiner les priorités communes afin d'élaborer un document final plus concis.

« COMME UN ROC »

Au terme de la réunion, les sentiments étaient mitigés concernant l'approche du Pacifique. Tandis que certains délégués étaient fiers du travail accompli, d'autres se sont dits consternés par la multitude d'enjeux et l'absence d'une approche propre au Pacifique.

Certains avaient espéré que les résultats de la réunion des PEID du Pacifique s'aligneraient sur les cadres régionaux existants, tels que le Plan Pacifique qui oriente le travail des gouvernements nationaux, des agences régionales et des partenaires du développement, en réponse aux besoins des PIP. « Ce dont nous avons besoin à cette réunion était une stratégie de mobilisation, pour veiller à ce que nos enjeux progressent d'ici au-delà de la Barbade » a déclaré un délégué expérimenté.

D'autres ont été encouragés par les résultats de la réunion pour la formulation d'une position du Pacifique en vue de la Conférence d'Apia. En effet, des priorités ont été définies sur la base des 14 évaluations nationales et des débats des délégués. Le document final dresse une liste de 10 questions principales portant sur les changements climatiques, la santé, en particulier les MNT, le développement social, la gouvernance, les infrastructures, les énergies durables, les océans, la gestion durable des ressources et la pollution. Le document couvre de

nombreux secteurs et cible les défis liés à l'environnement, la santé, la société et l'économie et parvient à regrouper les besoins d'une région vaste et diverse sous des thèmes communs. Il reste désormais à agir de manière efficace dans ces domaines prioritaires en vue de la Barbade puis du Samoa.

Le Pacifique, par l'intermédiaire de Nauru à la présidence de l'AOSIS et des Fidji à la présidence du Groupe des 77, peut choisir de plaider pour ces questions au niveau international en vue de la Conférence d'Apia. Bien qu'il existe des différences entre les PEID et les régions en matière d'état de développement et de capacité en ressources humaines, beaucoup sont confrontés aux mêmes questions à des degrés divers, à savoir les catastrophes, l'acidification des océans, les MNT, la pression démographique et la dépendance aux carburants fossiles. Alors que les négociations en vue de la Conférence d'Apia se poursuivent, la contribution du Pacifique a permis de clarifier les enjeux auxquels les PEID sont confrontés, et si d'autres régions prennent en compte les priorités du Pacifique, elle aura contribué à une solide position commune pour examen par le reste du monde.

RÉUNIONS À VENIR

Réunion préparatoire de la troisième Conférence internationale sur les PEID pour les pays de l'AIMS: La réunion préparatoire élaborera les contributions des régions de l'Atlantique, de l'océan Indien et de la mer de Chine méridionale (AIMS) à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement. **dates:** 17-19 juillet 2013 **lieu:** Victoria, Seychelles **contact:** Rebecca Loustau-Lalanne **téléphone:** +248 4283549 **courriel:** rloustaulalanne@mfa.gov.sc **www:** <http://www.sids2014.org/index.php?menu=1494>

Atelier régional de la CDB pour les pays du Pacifique sur la préparation du cinquième rapport national: Cet atelier vise à renforcer les capacités des pays à évaluer l'état actuel et les tendances de la diversité biologique, évaluer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et mesurer les progrès accomplis pour la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. **dates:** 22-26 juillet 2013 **lieu:** Suva, Fidji **contact:** Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique **téléphone:** +1-514-288-2220 **fax:** +1-514-288-6588 **courriel:** secretariat@cbd.int **www:** <https://www.cbd.int/doc/?meeting=RW5NR-PAC-01>

5^e Forum international pour une Asie et un Pacifique durables (ISAP2013): Ouvrir la voie à une Asie et à un Pacifique durables – Perspectives régionales sur l'économie verte: Cette manifestation portera sur l'intégration des concepts de durabilité dans les pratiques commerciales, les initiatives locales pour des villes intelligentes et les nouveaux réseaux de chercheurs sur un développement sobre en carbone. **dates:** 23-24 juillet 2013 **lieu:** Yokohama, Japon **contact:** Secrétariat des inscriptions au forum ISAP2013 **téléphone:** +81-3-3524-3134 **fax:** +81-3-3524-3135 **courriel:** isap2013@simulconf.jp **www:** <http://www.iges.or.jp/isap/2013/en/index.html>

Atelier régional sur les MAAP pour la région de l'Asie et du Pacifique: Cet atelier vise à faciliter la préparation, la présentation et la mise en œuvre de mesures d'atténuation

adaptées au niveau des pays (MAAP) dans le cadre de la CCNUCC. **dates:** 13-15 août 2013 **lieu:** Singapour **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/focus/mitigation/intems/7172.php>

Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale: Le Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale poursuivra ses délibérations. **dates:** 19-23 août 2013 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-3962 **fax:** +1-212-963-5847 **courriel:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/Depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

Le développement pour qui? Les voix des OSC de l'Asie et du Pacifique sur le développement pour l'après-2015: Les organisations de la société civile se réuniront dans la perspective du Dialogue ministériel de l'Asie-Pacifique pour examiner les composantes d'un programme de développement juste et la manière d'évoluer de la consultation à la participation réelle de la société civile dans le cadre de l'après-2015. **dates:** 23-24 août 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **www:** <http://peoplesgoals.org/save-the-date-asia-pacific-cso-voices-for-post-2015-development/>

Dialogue ministériel de l'Asie-Pacifique: Accueillie par le gouvernement de la Thaïlande, cette consultation régionale est organisée pour fournir des contributions aux discussions du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs du développement durable menées à New York. **dates:** 26-27 août 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Adnan Aliani, CESAP **courriel:** aliani.unescap@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&type=13&nr=464&menu=23>

Réunion préparatoire interrégionale: La réunion interrégionale de préparation à la Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement de 2014 réunira des délégués provenant des trois régions des PEID. **dates:** 26-28 août 2013 **lieu:** Bridgetown, La Barbade **contact:** Ministère des affaires étrangères de la Barbade **courriel:** barbados@foreign.gov.bb ou **contact:** Ministère de l'environnement et du drainage de la Barbade **fax:** +1-246-437-8859 **www:** <http://www.sids2014.org/>

44^e Réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique: La réunion est centrée autour du thème « Coordonner la réponse du Pacifique aux changements climatiques ». **dates:** 3-6 septembre 2013 **lieu:** Majuro, Îles Marshall **contact:** Desna Solofa, Secrétariat du Forum des îles du Pacifique **téléphone:** +679-3312-600 **courriel:** desnas@forumsec.org.fj **www:** <http://www.forumsec.org.fj/pages.cfm/newsroom/press-statements/2013/dates-for-44th-pacific-islands-forum-announced.html>

Conférence diplomatique des plénipotentiaires pour un instrument juridiquement contraignant sur le mercure: La Conférence adoptera la Convention de Minamata sur le mercure

et une ultime loi portant sur: la manière de promouvoir et de préparer la mise en œuvre prochaine de la Convention; les dispositions pour l'interim entre la signature de l'instrument et son entrée en vigueur, notamment les dispositions relatives à l'aide financière et technique à dispenser au cours de cette période; et les dispositions du secrétariat. Une session préparatoire aura lieu les 7 et 8 octobre, les cérémonies d'ouverture auront lieu le 9 octobre et la Conférence à part entière se tiendra les 10 et 11 octobre 2013. **dates:** 7-11 octobre 2013 **lieu:** Kumamoto, Japon **contact:** Programme mercure du PNUE **téléphone:** +41-22-917-8192/8232 **fax:** +41-22-797-3460 **courriel:** mercury.chemicals@unep.org **www:** <http://www.unep.org/hazardoussubstances/MinamataConvention/DipCon/tabid/106193/Default.aspx>

28^e Assemblée Générale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens: L'Initiative internationale pour les récifs coralliens (IIRC) tiendra sa 28^e assemblée générale (AG28) au Belize. L'IIRC met en relation des gouvernements, les secrétariats de la CDB et de la Convention de Ramsar, des ONG, des banques de développement telles que la Banque mondiale, des organismes régionaux tels que le Programme régional océanique de l'environnement, et des organisations internationales. **dates:** 14-17 octobre 2013 **lieu:** Belize City, Belize **contact:** Secrétariat de l'IIRC **email:** icri@gbrmpa.gov.au **www:** <http://www.icriforum.org/ICRIGM28>

Troisième Congrès international des aires marines protégées: Le troisième Congrès international des aires marines protégées (AMP) vise à définir des mesures pour la promotion de la coopération grâce à différentes initiatives et à inspirer une nouvelle manière de penser pour relever les défis mondiaux tels que les changements climatiques, la réduction de la pauvreté et le partage des ressources. **dates:** 21-27 octobre 2013 **lieu:** Marseille et Corse, France **contact:** UICN **courriel:** info@impac3.org **www:** <http://www.impac3.org/fr/>

25^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal: La RdP 25 examinera un certain nombre de questions, notamment les demandes de dérogation pour utilisations critiques et essentielles et les modifications à apporter au protocole en vue d'éliminer progressivement les HFC, ainsi que les vulnérabilités uniques et particulières des PEID, et la prise en compte de ces vulnérabilités lors de l'examen des obligations des PEID en vertu du Protocole de Montréal et des transitions vers des alternatives respectueuses de la couche d'ozone. **dates:** 21-25 octobre 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de l'ozone **téléphone:** +254-20-762-3851 **fax:** +254-20-762-4691 **courriel:** ozoneinfo@unep.org **www:** <http://ozone.unep.org>

25^e session de la Commission des forêts de la FAO pour l'Asie-Pacifique: Cette réunion sert de forum technique et politique aux pays de la région Asie-Pacifique afin qu'ils examinent les enjeux forestiers et y répondent. **dates:** 4-8 novembre 2013 **lieu:** Nouvelle-Zélande **contact:** Patrick Durst **courriel:** patrick.durst@fao.org **www:** <http://www.fao.org/forestry/33587/en/>

Premier Forum annuel sur la mise en œuvre du développement durable: Le Forum vise à servir de plate-forme mondiale pour le partage des pratiques optimales de formulation et de mise en œuvre des programmes de développement durable,

l'évaluation de leur impact tangible et la planification de voies nouvelles et améliorées pour la concrétisation du développement durable. **dates:** 5-7 novembre 2013 (provisoirement) **lieu:**

Incheon, République de Corée **contact:** Secrétariat du forum SDIF, Bureau des Nations Unies pour le développement durable **téléphone:** +82-32-822-9088 **fax:** +82-32-822-9089 **courriel:** unosd@un.org **www:** <http://www.unosd.org>

19^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC:

La CdP 19, la 9^e Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, la troisième réunion du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée et les 39^e réunions des organes subsidiaires se réuniront. **dates:** 11-22 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

9^e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées: La Table ronde des îles du Pacifique pour la conservation de la nature, un réseau d'ONG, de bailleurs de fonds et d'organismes régionaux travaillant dans le domaine de la conservation de la nature dans le Pacifique, organise cette conférence tous les cinq ans pour décider des activités et des stratégies de la prochaine période quinquennale. Le thème de la 9^e conférence est: « Des solutions naturelles: Renforcer la résilience pour un Pacifique en changement ».

dates: 2-6 décembre 2013 **lieu:** Suva, Fidji **courriel:** pacificconference2013@sprep.org **www:** <http://www.sprep.org/pacificnatureconference>

Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement: Les modalités du Comité préparatoire seront décidées à la 68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Comité est censé démarrer ses travaux début 2014.

dates: à fixer **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

31^e session du Comité des pêches de la FAO: Le COFI examine les programmes de travail de la FAO dans le domaine des pêches ainsi que leur mise en œuvre, procède à des examens périodiques généraux des problèmes concernant la pêche internationale et examine les solutions envisageables. **dates:** 9-13 juin 2014 **lieu:** Rome, Italie **contact:** Division de l'économie et des politiques de la pêche et de l'aquaculture de la FAO **courriel:** FAO-COFI@fao.org **www:** <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/committee-fi/fr/>

Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement: La troisième Conférence internationale sur les PEID comprendra une consultation de haut niveau devant s'appuyer sur le PAB et la SMCEM et déterminera les nouveaux défis à relever pour le développement durable des PEID. La conférence sera précédée d'activités connexes du 28 au 30 août 2014. **dates:** 28 août-4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **contact:** Hiroko Morita-Lou, Groupe des PEID des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8813 **fax:** +1-212-963-3260 **courriel:** morita-lou@un.org **www:** <http://www.sids2014.org/>

GLOSSAIRE

| | |
|----------|--|
| AGNU | Assemblée générale des Nations Unies |
| AOSIS | Alliance des petits États insulaires |
| APD | Aide publique au développement |
| CCNUCC | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| CEDEF | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes |
| CESAP | Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique |
| CNUDE | Convention relative aux droits de l'enfant |
| CNUMD | Convention des Nations Unies sur le droit de la mer |
| CPS | Secrétariat général de la Communauté du Pacifique |
| CRDPH | Convention relative aux droits des personnes handicapées |
| CROP | Conseil des organisations régionales du Pacifique |
| DAES-ONU | Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies |
| EDPIC | Examens des dépenses publiques et des institutions liées au climat |
| GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| GTO | Groupe de travail ouvert |
| HFC | Hydrofluorocarbones |
| INDNR | Illicite, non déclarée et non réglementée (pêche) |
| MMCE | Moyens de mise en œuvre |
| MNT | Maladies non transmissibles |
| ODD | Objectifs de développement durable |
| OIG | Organisations intergouvernementales |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| ONG | Organisations non gouvernementales |
| OSC | Organisations de la société civile |
| PAB | Programme d'action de la Barbade |
| PEID | Petits États insulaires en développement |
| PIP | Pays insulaires du Pacifique |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| Rio+20 | Conférence des Nations Unies sur le développement durable |
| SFIP | Secrétariat du Forum des îles du Pacifique |
| SMCEM | Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade |
| TIC | Technologies de l'information et des communications |